

Informations clés pour l'investisseur

Ce document fournit des informations essentielles aux investisseurs de ce fonds. Il ne s'agit pas d'un document promotionnel. Les informations qu'il contient vous sont fournies conformément à une obligation légale, afin de vous aider à comprendre en quoi consiste un investissement dans ce fonds et quels risques y sont associés. Il vous est conseillé de le lire pour décider en connaissance de cause d'investir ou non.

BL FUND SELECTION - 0-50, classe A (LU1777950038)

un compartiment de BL FUND SELECTION

Société de gestion : BLI - Banque de Luxembourg Investments

Objectifs et politique d'investissement

Objectifs

L'objectif de ce compartiment est l'appréciation du capital à long terme au travers d'un portefeuille diversifié, tout en maintenant un niveau de volatilité inférieur à celui des marchés d'actions.

Politique d'investissement

Ce compartiment flexible est investi à hauteur d'au minimum 51% de ses actifs nets en fonds d'investissement investissant dans différentes classes d'actifs, à savoir, en actions, titres de créances, instruments du marché monétaire ou dans d'autres valeurs mobilières. La proportion des différentes classes d'actifs est variable en fonction des circonstances de marché. Toutefois, la pondération actions ne peut en aucun cas dépasser les 50%.

Les avoirs restants peuvent être investis en instruments du marché monétaire, en tout type de valeurs mobilières à revenu fixe et/ou variable cotées ou négociées sur un marché réglementé et/ou en produits structurés (instruments dont la valeur dépend de différents investissements, y compris des produits dérivés). Les investissements en produits structurés sont qualifiés comme valeurs mobilières et les sous-jacents peuvent être composés d'actions, de titres de créance, de matières premières (y compris les métaux précieux), de paniers de titres de créance et/ou d'actions, d'indices et/ou de paniers de produits boursiers.

Si le compartiment investit dans des produits structurés sur métaux précieux, ceci est à travers des véhicules d'investissement qui suivent la valeur du produit sous-jacent (« Exchange Traded Commodities »). Ces produits ne comportent pas de dérivés à leur tour et ne donnent pas lieu à une livraison physique du métal sous-jacent. Le compartiment peut investir jusqu'à 25% de ses actifs nets

dans ce type d'instruments.

Les titres de créance et autres titres assimilés peuvent être émis par des sociétés, des Etats ou d'autres entités.

Les investissements sont réalisés sans limitation géographique, sectorielle ou monétaire.

A des fins de couverture ou d'optimisation du portefeuille le compartiment peut investir en produits dérivés.

Les fonds sous-jacents sont sélectionnés sur base de critères quantitatifs et qualitatifs. Le suivi se fait grâce à des contacts réguliers avec les gérants de chacun des fonds sous-jacents en portefeuille. L'objectif est d'utiliser des fonds sous-jacents correspondant au mieux aux thématiques, styles, régions, secteurs représentatifs des convictions du gestionnaire.

Le portefeuille est géré activement d'une manière discrétionnaire sans utiliser une valeur de référence (benchmark).

La devise de la classe d'actions est exprimée en EUR.

L'investisseur a le droit de demander le rachat de ses actions. Les opérations de rachats ont lieu à chaque jour ouvrable bancaire complet au Luxembourg. L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que, dans des circonstances exceptionnelles, la possibilité pour l'investisseur de demander le remboursement peut être limitée ou suspendue.

Il s'agit d'actions de distribution pouvant distribuer des dividendes.

Recommandation

Ce fonds pourrait ne pas convenir aux investisseurs qui prévoient de retirer leur apport endéans 3 années.

Profil de risque et de rendement



Que représente cet indicateur synthétique ?

- Les actions de la classe A sont classées dans la catégorie 4, car la valeur de l'action peut évoluer moyennement et par conséquent le risque de perte et l'opportunité de gain peuvent être modérés.
- La catégorie de risque a été calculée en utilisant les données historiques et simulées et pourrait ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. Il n'est pas certain que la catégorie de risque et de rendement affichée demeure inchangée et le classement du fonds est susceptible d'évoluer dans le temps.
- La catégorie la plus basse ne correspond pas à un investissement sans risque.
- Le remboursement de l'investissement initial n'est pas garanti.

Quels risques importants ne sont pas adéquatement pris en considération par l'indicateur synthétique ?

- L'investissement dans des actions comporte un risque d'émetteur dans le sens que la société émettrice pourrait faire faillite. Il en découle le

risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement réalisé dans ces titres.

- L'investissement dans des titres de créance comporte un risque de crédit dans le sens que l'émetteur peut refuser ou se trouver dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie du paiement des intérêts ou du principal de ses titres. Il en découle le risque d'une perte significative, voire même totale, de la valeur de l'investissement réalisé dans ces titres.
- L'investissement dans d'autres fonds implique que le compartiment subit 1) les risques d'investissement supportés par ces fonds, 2) les risques d'augmentation des frais et charges prélevés à l'intérieur de ces fonds et 3) les risques que ces fonds limitent ou suspendent la possibilité pour le compartiment de rembourser son investissement dans ces fonds.
- Le recours à des options sur actions, options sur indices et futures sur devises a pour objectif d'atténuer les risques de marché et de change sans pour autant pouvoir les éliminer complètement.
- D'autres facteurs de risque qu'un investisseur devra prendre en considération en fonction de sa situation personnelle et des circonstances particulières actuelles et futures, peuvent exister.

Où trouver plus d'informations au sujet des risques du compartiment ?

Des informations supplémentaires concernant les risques d'un investissement dans le compartiment sont indiquées dans la section correspondante du prospectus du fonds disponible auprès de la société de gestion et sur les sites internet www.blfunds.com et www.bli.lu.

Frais

Frais ponctuels prélevés avant ou après investissement	
Frais d'entrée	5,00%
Frais de sortie	0,00%
Le pourcentage indiqué est le maximum pouvant être prélevé sur votre capital avant que celui-ci ne soit investi et avant que le revenu de votre investissement ne vous soit distribué.	
Frais prélevés par le fonds sur une année	
Frais courants	1,78%
Frais prélevés par le fonds dans certaines circonstances	
Commission de performance	10% de l'accroissement de la valeur nette d'inventaire multiplié par le nombre de parts en tenant compte du principe du « High Watermark ».

Les frais acquittés par l'investisseur servent à couvrir les coûts d'exploitation du fonds, y compris les coûts de commercialisation et de distribution de ses actions. Ces frais réduisent la croissance potentielle d'un investissement dans le fonds.

Les frais d'entrée et de sortie présentés correspondent au pourcentage maximal pouvant être déduit des capitaux engagés par l'investisseur dans le fonds. Dans certains cas, l'investisseur paie moins. L'investisseur pourra obtenir de son conseiller ou de son intermédiaire financier la communication du montant ef-

fectif des frais d'entrée et de sortie.

L'échange (ou conversion) d'une partie ou de la totalité des actions en actions d'un autre compartiment ou d'une autre classe d'actions est gratuit.

Les frais courants se rapportent aux frais d'une année entière et ont été calculés au 31.12.2021. Les frais courants peuvent varier d'un exercice à l'autre.

Le chiffre des frais courants exclut :

- la commission de performance
- les frais de transactions, sauf les frais liés à l'achat et la vente de fonds cibles.

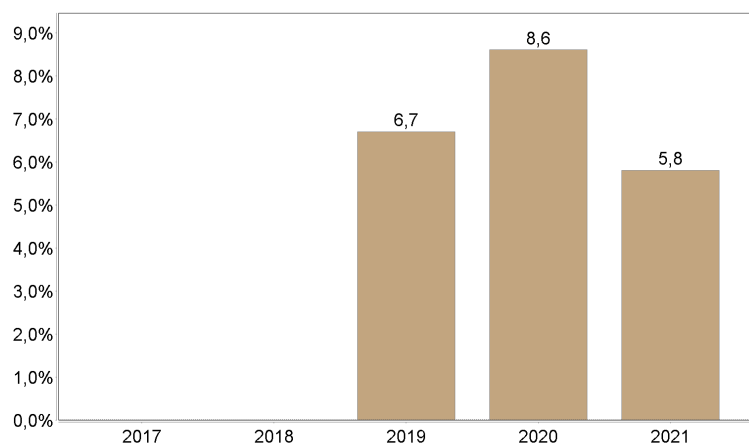
La commission de performance facturée à la classe d'actions s'est élevée à 1,15% au cours de l'exercice passé.

L'attention des investisseurs est attirée sur le fait que la commission de performance est soumise au principe de cristallisation.

Pour obtenir de plus amples informations sur les frais, veuillez consulter la rubrique intitulée "Commissions et frais à charge du compartiment" du prospectus du fonds, qui est disponible au siège social de la société de gestion ainsi que sur www.blfunds.com et www.bli.lu.

Des informations supplémentaires concernant la commission de performance sont également disponibles dans le prospectus.

Performances passées



Les performances passées ne constituent pas une indication fiable des performances futures.

Tous les coûts et commissions ont été pris en compte à l'exclusion des frais d'entrée et de sortie.

La performance passée a été calculée en EUR.

Le compartiment a été lancé en 2009.

La classe d'actions a été lancée en 2018.

Informations pratiques

Dépositaire

Banque de Luxembourg

Informations supplémentaires et disponibilité des prix

Des informations supplémentaires sur le fonds, une copie de son prospectus, son dernier rapport annuel et semestriel et les derniers prix des actions de BL FUND SELECTION peuvent être obtenus gratuitement auprès de la société de gestion ou sur www.blfunds.com et www.bli.lu.

Le prospectus, les derniers rapports annuel et semestriel du fonds sont disponibles en français. La société de gestion pourra vous renseigner sur d'éventuelles autres langues dans lesquelles ces documents sont disponibles.

Les détails de la politique de rémunération actualisée de la société de gestion, y compris une description de la manière dont les rémunérations et les avantages sont calculés, sont disponibles sur le site internet www.bli.lu. Un exemplaire sur papier sera mis à disposition gratuitement sur demande.

Responsabilité

La responsabilité de BL FUND SELECTION ne peut être engagée que sur la base de déclarations contenues dans le présent document qui seraient trompeuses, inexacts ou non cohérentes avec les parties correspondantes du prospectus du fonds.

Fiscalité

Le fonds est soumis à la législation fiscale du Luxembourg. La résidence de l'investisseur pourrait avoir une incidence sur sa situation fiscale personnelle.

Informations spécifiques

Le compartiment BL FUND SELECTION - 0-50 peut émettre aussi d'autres classes d'actions.

Des informations sur d'éventuelles autres classes d'actions commercialisées dans votre pays sont disponibles auprès de la société de gestion.

Ce document d'informations clés pour l'investisseur décrit un compartiment de BL FUND SELECTION qui peut être composé de plusieurs compartiments. Le prospectus et les rapports annuels et semestriels sont établis pour l'ensemble du fonds.

Les actifs et les passifs d'un compartiment sont ségrégués en vertu de dispositions légales de sorte que les engagements d'un compartiment n'affectent pas les autres compartiments.

L'investisseur a le droit d'échanger les actions qu'il détient dans un compartiment contre des actions du même compartiment ou d'un autre compartiment. Les informations sur les modalités de souscription, de rachat et de conversion sont renseignées dans le prospectus du fonds.

Ce fonds est agréé au Luxembourg et réglementé par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

BLI - Banque de Luxembourg Investments est agréée au Luxembourg et réglementée par la Commission de Surveillance du Secteur Financier.

Les informations clés pour l'investisseur ici fournies sont exactes et à jour au 29.03.2022.